

Code
1325

Durée
4
jours

Tarif Inter*
2 865 €
HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Toute personne amenée à établir la déclaration mensuelle de TVA - Comptables - Avocats - Collaborateurs de cabinet d'expertise comptable

PRÉ-REQUIS

Être amené à traiter des factures fournisseurs et clients

LES POINTS FORTS

Nombreux exemples pratiques

Précision systématique des lignes de la CA3 à utiliser pour chaque opération mentionnée

Remise d'un mini guide : "La CA3 case à case"

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés

Objectifs pédagogiques

- Examiner le champ d'application de la TVA et les règles de territorialité
- Déterminer le montant de TVA collectée de l'entreprise
- Calculer la TVA déductible sur les dépenses de l'entreprise
- Etablir la déclaration de TVA (formulaire CA3) de l'entreprise

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Examiner le champ d'application de la TVA et les règles de territorialité

Identifier les opérations imposables à la TVA et celles qui ne le sont pas

- Les opérations dans le champ d'application ou hors champ
- Les notions d'assujetti et de redevable
- La notion de lien direct
- Les opérations exonérées et celles effectivement soumises à la TVA
- L'intérêt de l'option pour l'assujettissement à la taxe
- Quiz : déterminer l'assujettissement à la TVA d'une série d'opérations
- Cas pratique : indiquer les opérations imposables, exonérées, imposables sur option ou hors champ

Appliquer les règles de territorialité de la TVA

- La définition des territoires
- Les échanges de biens : importations et exportations ; acquisitions et livraisons intracommunautaires ; principes applicables aux opérations triangulaires
- Les prestations de services : principes applicables en "B to B" et "B to C" ; cas particuliers
- Les cas d'autoliquidation par le client

sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Cas pratique : déterminer l'assujettissement ou non à la TVA d'opérations internationales et préciser le redevable de la TVA (client ou fournisseur)

Déterminer le montant de TVA collectée de l'entreprise

Identifier les éléments composant la base imposable

- Les sommes à inclure
- Leur ventilation sur les cases de l'imprimé CA3
- Le traitement des frais refacturés aux clients, des intérêts accessoires, des réductions de prix
- Quiz : indiquer les éléments à retenir dans la base imposable à la TVA

Appliquer le taux de TVA correspondant à l'opération réalisée

- Les différents taux de TVA
- Les conséquences de l'application d'un taux de TVA erroné
- Synthèse : quel taux utiliser pour des opérations complexes

Rattacher la TVA due à la bonne déclaration mensuelle

- Quand la TVA est-elle due ?
- Les notions de fait générateur et d'exigibilité
- L'option pour la TVA sur les débits
- Quiz : détermination de la date d'exigibilité pour une série d'opérations
- Cas pratique : déterminer si, quand et sur quelle base taxer les opérations listées

Calculer la TVA déductible sur les dépenses

Examiner les conditions de forme et de délai à respecter pour récupérer la TVA

- La nécessité de détenir un document original
- L'existence d'une piste d'audit fiable
- Les mentions obligatoires sur les factures : cas général et cas particuliers (notamment en cas d'exonérations territoriales)
- La détermination de la date de déductibilité d'une TVA sur achats de biens ou de services
- Le délai de récupération d'une TVA omise
- Etude de cas : détecter les factures non conformes

Respecter les conditions de fond d'exercice des droits à déduction

- L'application d'un coefficient de déduction à chaque dépense
- Le calcul du coefficient de déduction : coefficient d'assujettissement (assujettis partiels) ; coefficient de taxation (redevables partiels) ; notion de secteurs distincts d'activité ; coefficient d'admission (dépenses exclues totalement ou partiellement du droit à déduction)
- L'application de ces principes aux notes de frais des salariés
- Quiz : examiner les droits à déduction d'une entreprise

- Cas pratique : déterminer sur quelles opérations la TVA est récupérable

Etablir la déclaration de TVA (formulaire 3310 CA3) de l'entreprise

Remplir le cadre A ("Montant des opérations réalisées") et en déduire la TVA brute à mentionner dans le cadre B ("Décompte de la TVA à payer") de l'imprimé 3310

- La ventilation des opérations entre opérations taxées et non taxées
- L'application des taux de TVA aux différentes opérations taxables
- Cas pratique de synthèse 1/2 : analyser des opérations réalisées au titre d'un mois déterminé pour déterminer la TVA brute collectée et remplir la déclaration 3310 CA3 correspondante

Reporter les dépenses dont la TVA est récupérable dans le cadre B du formulaire CA3 pour déterminer la taxe à payer ou le crédit de TVA

- Le report des informations requises
- Le calcul de la TVA due ou du montant de crédit de TVA reportable
- Cas pratique de synthèse 2/2 : analyser des opérations réalisées au titre d'un mois déterminé et finaliser la déclaration 3310 CA3 correspondante

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

A DISTANCE, PARIS

- 10 au 25 Sep. 2026
- 12 au 24 Nov. 2026

